Quarante-deuxième année, N° 209. Le numéro : 10 centimes Dimanche 9 septembre 1945.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts le mm.
Suisse	11 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

JAPON 1945

Le général MacArthur est sur le point d'entrer à Tokio... Les Etats-Unis vont donc prendre « en charge » la plus grande partie des îles métropolitaines nippones. Pendant ce temps, Russes et Britanniques ont repris pied dans la périphérie de feu l'Empire du Soleil Levant. Les premiers ont réoccupé Port-Arthur et les seconds Singapour : singulier retour des choses !

Au Japon, les sentiments des habitants sont divers. Les informations d'agence qui parviennent à la presse suisse sont trop peu nombreuses pour donner une impression nette. Il est bon de lire, lorsqu'on s'intéresse à ce problème, la presse anglo-américaine. A le faire, une constatation saute aux yeux : les attitudes contradictoires. Il y a d'abord l'officielle. Pour les hommes auxquels l'Empereur a confié le pouvoir, le mot d'ordre est la *soumission*, entière, totale, à la volonté du vainqueur. On ne fait pas même appel à sa générosité.

On exécute loyalement les termes de la capitulation sans conditions et l'on accepte l'idée de la défaite. Les porte-parole du gouvernement proclament publiquement que le Japon a été battu et bien battu et que le peuple doit accepter cette fin inéluctable. Il doit en tirer toutes les conséquences qui s'imposent et suivre une autre voie que la belliqueuse. Pour autant qu'elles n'engagent que les milieux dirigeants actuels, on peut concevoir que ces personnalités sont sincères. Elles sont exactement au courant de la puissance guerrière américaine et détiennent des rapports circonstanciés sur la bombe atomique et les ravages inimaginables qu'elle a faits dans les deux seuls cas où elle fut employée.

Que penser de la clique impérialiste qui a dû passer la main ? Elle s'est effacée brusquement et ne fait plus parler d'elle. Elle a bien évidemment accepté la décision de l'Empereur ; cependant nul ne saurait dire quels sont actuellement ses sentiments. On pensait que nombreux seraient ceux qui feraient « hara-kiri ». Tel ne paraît pas avoir été le cas. Il semble au contraire que c'est la rage au cœur que ces chefs militaires ont abandonné la partie.

Prêts à donner leur vie pour leur idéal de domination, ils sont furieux de n'être point morts en combattant. Ils sont désormais impuissants et obligés de se taire. C'est d'eux que les blancs devront le plus se méfier, car nul ne saurait dire — pas même eux, pour l'instant ! — s'ils finiront par admettre le nouvel état de chose, ou si, au contraire, ils s'insurgeront.

Reste le peuple. On sait que la guerre a été menée, de part et d'autre, en Extrême-Orient, sans le moindre ménagement. Les jaunes avaient donné l'exemple, en détruisant la flotte américaine du Pacifique à Pearl-Harbour, sans déclarer ouvertes les hostilités. Depuis lors, chacun a frappé avec le maximum d'efficacité. Ainsi les super-bombes au phosphore dont l'usage était courant sur le Japon ne furent lâchées, en Europe, que pour débloquer Bordeaux et l'estuaire de la Gironde. Ce fut effrayant. Que dire alors de la bombe atomique ?

Il y a donc toute une partie de la population nippone qui en veut à mort aux Américains. Les récits des premiers correspondants blancs qui ont pu visiter — c'est une manière de parler ! — les ruines des deux cités atteintes par la plus récente invention de la science moderne, s'accordent pour révéler la haine implacable des survivants à l'égard de la nation qui a utilisé ce moyen barbare de destruction. Ces gens-là n'oublieront jamais : toute leur vie, ils rêveront de rendre le mal qu'on leur a fait. Ils sont heureusement une minorité.

De la majorité, on ignore tout. Jusqu'à la guerre, on savait que l'ouvrier japonais — travailleur, sobre, bon mari et bon père de famille, modeste et simple — était aux ordres de ses dirigeants, mais qu'il n'avait, quant à lui, aucun goût pour l'aventure et le despotisme. Vinrent les quatorze années l'agression contre la Mandchourie eut lieu en 1931 déjà !) pendant lesquelles il subit les effets de la plus éhontée propagande gouvernementale. Gobant tout ce qu'on lui disait, n'ayant aucun moyen de contrôle, peu intéressé à ce qui se passait hors de chez lui, il fut entraîné par un courant super-nationaliste à aucun autre comparable.

A-t-il été converti ? Mystère ! Certes, officiellement, il y avait complète et totale harmonie de vues entre le gouvernement et le peuple. Etait-ce réel ? Nul ne peut s'en porter garant ou le démentir, car les Jaunes n'ont jamais confié leurs secrets aux Blancs. Les meilleurs connaisseurs européens ou américains de l'âme nippone avouent eux-mêmes qu'il est absolument impossible de prévoir de quel côté penchera la balance de l'opinion publique au pays des samouraï et des geïschas.

Il y a cependant un élément d'appréciation qui permet de s'en faire une idée juste : l'Empereur, le Tenno. Il ne faut pas oublier que ses sujets le considèrent comme une incarnation de la divinité. Lorsqu'il a dit quelque chose, c'est sacré ; ses ordres doivent être exécutés à la lettre, sans la moindre discussion. Comme il s'est prononcé sans ambages pour l'exécution loyale des conditions d'armistice, on peut penser qu'il influencera son peuple. S'il est sincère, l'Empire du Soleil-Levant, malgré l'amer chagrin de la défaite, s'orienterait peu à peu vers la pacification, la collaboration amicale avec les autres nations.

Malheureusement, l'Empereur lui-même a été placé sous le pouvoir du commandant en chef allié, le général MacArthur. Cette stipulation était indispensable pour prévenir toute surprise et surtout pour bien faire comprendre aux Nippons qu'ils étaient irrémédiablement battus. Mais, du même coup, c'était porter au prestige du Tenno une atteinte irréparable.

Comment ! cet être divin n'était donc pas capable d'anéantir les entreprises de ces blancs, misérables et haïs ? C'est donc que sa divinité est sujette à caution. Des doutes sont nés dans ces mentalités simplistes. Vaut-il la peine de s'incliner devant ses moindres désirs, s'il n'est pas capable de pulvériser ses ennemis, du fait de son pouvoir céleste ? Les militaires impérialistes qui avaient pris, sur lui, la haute main, dès 1931, s'étaient déjà libérés de ces croyances surannées. Que va faire le peuple nippon ? Restera-t-il dans l'obédience religieuse et fervente, ou passera-t-il à l'incroyance, à l'infidélité ? C'est l'avenir du Japon qui est en jeu, et, avec lui, l'éventualité d'une nouvelle guerre mondiale.

M.-W. Suès.

Le marché du travail

(De notre collaborateur régulier)

Si, durant les années de guerre, la plaie du chômage a disparu pour ainsi dire complètement de notre pays, c'était imputable avant tout au fait que la Confédération a dépensé chaque année, pour la défense nationale, en moyenne 1,3 milliard de francs, chiffre qui correspond au montant de nos exportations d'avant-guerre ou, aussi, à la valeur des nouvelles constructions achevées en une année. Outre le nombre élevé d'hommes mobilisés, environ 50 à 70,000 personnes étaient occupées, dans 8000 entreprises, à la fabrication des multiples produits et objets d'équipement destinés à l'armée. Les travaux de construction d'intérêt national ont absorbé jusqu'à 18,000 hommes durant la bonne saison et la Confédération avait à son service environ 20,000 employés de plus qu'avant la guerre, dont 15,000 dépendaient du Département militaire fédéral. A ces chiffres s'ajoutent les milliers de personnes occupées dans les services de l'Economie de guerre cantonaux et communaux. Enfin, l'agriculture a requis, depuis plusieurs années, un nombre impressionnant de travailleurs complémentaires. On en a recensé 145.000 l'an dernier.

Qu'en est-il de la situation actuelle ?

Tandis qu'au début de mai, l'effectif des troupes mobilisées était encore assez important, à l'heure actuelle plus des deux tiers ont été licenciés. Les compagnies de travailleurs et de surveillance ne seront dissoutes que lorsqu'une organisation civile correspondante aura été créée et permettra de résorber, sans risque de chômage, les militaires incorporés dans lesdites compagnies. De même, pour éviter des à-coups dans le degré d'occupation des entreprises travaillant pour l'armée, les commandes seront réduites progressivement, les délais de livraison étant également prolongés. On escompte ainsi ramener, jusqu'à la fin de 1945, à 60 % l'effectif du personnel des entreprises occupées à la fabrication d'armes et d'autre matériel de guerre.

Pour l'instant, le marché du travail ne présente aucun symptôme inquiétant. L'armée ayant été démobilisée à la fin du printemps, une grande partie de la main-d'œuvre ainsi disponible a pu être occupée aussitôt à des travaux saisonniers. C'est ainsi que l'agriculture absorbe, durant l'été, environ 200,000 travailleurs supplémentaires. L'extraction de la tourbe requiert une main-d'œuvre considérable, qu'on évalue à 13,000 hommes, 4 à 5000 femmes et 3000 jeunes gens. Quant à l'abatage du bois, 10,000 hommes peuvent y trouver un gagne-pain. Une pénurie de travailleurs est enregistrée dans l'industrie minière et, de même, l'industrie textile ne parvient pas à se procurer le personnel féminin dont elle a besoin.

L'industrie horlogère est encore relativement bien occupée. La Confédération et la Banque nationale se sont déclarées d'accord de reprendre chaque mois des dollars bloqués pour une valeur de 37,5 millions de francs, dont 25 millions de francs ont été mis à la disposition de l'industrie horlogère.

Quant à l'industrie des machines, elle a reçu d'importantes commandes, en particulier de la France. Mais des crédits élevés devraient être consentis. Il est vrai que nous avons été chargés de réparer le matériel roulant des chemins de fer français, ce qui assure à notre industrie du travail pour une valeur d'un million de francs par mois durant deux ans.

Le renouvellement de notre appareil de production et de notre équipement hôtelier constitue l'une des sources les plus importantes de possibilités de travail. Déjà durant l'hiver 1944-45, la Confédération a accordé, à cet effet, des subventions pour 1,357,000 francs, grâce auxquelles des travaux d'une valeur de 7,324,000 francs ont été exécutés. Une propagande touristique, concertée selon un plan défini, est actuellement à l'étude. D'autre part, les autorités compétentes examinent les différentes possibilités qu'offre l'émigration, en vue de résorber un chômage éventuel.

Ainsi, il n'y a pas lieu de redouter, pour l'instant, un chômage de quelque importance. Il est évident que, dès l'automne, la situation pourrait évoluer dans un sens défavorable, si nous ne parvenions pas à nous procurer des quantités suffisantes de charbon et d'autres matières premières indispensables à l'industrie. Aussi les autorités compétentes se préparent-elles déjà à mettre en chantier ceux des travaux qu'elles ont projetés et susceptibles d'être exécutés avec un minimum de matériaux particulièrement rares. C'est ainsi qu'un nouveau plan de répartition du ciment a été établi pour le deuxième semestre de 1945 et le premier semestre de 1946. Durant ces douze mois, on répartira environ 20,000 t. de ciment. Mais les ouvriers du bâtiment ne pourront être occupés en totalité que si le ciment ainsi attribué est réservé à la construction de maisons locatives, qui absorbent la plus grande quantité de main-d'œuvre. Avec 10 t. de ciment employées à la construction d'habitations, il est possible de fournir du travail pour une valeur de 100,000 francs environ. 20,000 t. de ciment permettent d'occuper pendant un an 25,000 ouvriers et artisans à la construction de maisons d'habitation. La même quantité de ciment, employée à la construction d'un barrage, ne permet d'occuper que 500 ouvriers et seulement durant les mois d'été.

* * *

Dans l'ensemble, on peut donc admettre que la situation sur le marché du travail n'est pas défavorable, encore qu'il ne faille point s'abandonner à un optimisme excessif. Au contraire, tout doit être mis en œuvre dès maintenant pour faire face à des difficultés qui peuvent surgir d'un instant à l'autre.

X.

Les événements

Le conflit politique rebondit en France : les communistes mènent le bal contre le général de Gaulle
L'entrée du général Macarthur à Tokio

Est-ce, en **France**, la résurrection du Front populaire, qui s'illustra de la manière que l'on sait ? Le différend, que l'on croyait aplani, entre le général de Gaulle et la Confédération générale du travail prend, en tout cas, une nouvelle extension, et ce rebondissement ne présage rien de bon...

La C. G. T., donc, vient de prendre des décisions importantes qui marquent un succès incontestable de la tendance communiste. La principale de ces décisions est que la C. G. T. interviendra directement dans la bagarre électorale, et cette descente dans la lice politique est inaugurée par une prise de position catégorique contre le referendum proposé par le gouvernement. La grande machine syndicale de M. Jouhaux recommande au peuple de répondre « non » à la question s'y rapportant.

Cette décision n'est évidemment pas sans lien avec la fin de non-recevoir un peu brutale opposée par le général de Gaulle à une demande d'audience. C'est à l'attitude du « premier résistant de France » qu'on en a surtout. On regrette « son manque de confiance dans le peuple ». On dénonce « le caractère pébiscitaire de son projet », etc.

La C. G. T. a été plus loin dans la voie de l'activité politique. Elle a autorisé ses membres à faire acte de candidature aux prochaines élections...

On ajoute que la grande majorité des militants sont désireux d'éviter une crise gouvernementale, mais les partis de gauche ont saisi l'occasion pour entrer dans la danse et envenimer les choses. Au cours d'une réunion de leurs délégués, le texte d'un mémorandum remis aujourd'hui au général de Gaulle a été adopté et M. Jacques Duclos a fait officiellement, au nom des émissaires communistes, des propositions concrètes pour la formation de listes communes aux élections générales. Ceci est encore à discuter. D'ores et déjà, cependant, les communistes, les socialistes et les radicaux-socialistes, unis à la Confédération générale du travail, se sont mis d'accord pour constituer un front commun aux prochaines élections. Ce front, réplique du front populaire, serait ainsi dirigé directement contre le général de Gaulle...

Qu'adviendra-t-il ?

Il est certain que les révolutionnaires ne perdent pas l'espoir d'installer les « soviets partout » et que Moscou ne se désintéresse pas de l'affaire !

Autre chose : le « Daily Herald », organe des travaillistes anglais, a pu révéler que le gouvernement du général de Gaulle avait dû protester auprès de l'ambassade soviétique à Paris contre des arrestations opérées en France par des agents de la police secrète russe. C'est le gros problème des émigrés « non ralliés » contre qui les propagandistes n'hésitent pas à recourir à des moyens d'action assez... « persuasifs »... On sait les révolutions politiques qui se sont produites en nombre de pays et qui empêchent quantité de ressortissants d'envisager en toute sécurité le retour dans leur patrie. Il y a, par exemple, des ressortissants des Etats baltes réfugiés en Suède, qui refusent de rentrer dans leurs pays, maintenant soumis au régime soviétique et l'U. R. S. S. voudrait contraindre la Suède à les renvoyer. Il y a des Yougoslaves, des Roumains, des Bulgares, des Hongrois en exil à l'étranger qui ne s'accommodent pas du nouveau régime de leur pays. Il y a des Polonais dans le Moyen-Orient, en Italie, en France, en Angleterre qui refusent de reconnaître l'autorité de l'ex-comité de Lublin, devenu gouvernement de Varsovie...

Alors, comme on ne peut pas convaincre ces émigrés que leur liberté sera respectée, on les soupçonne et les accuse d'intrigues... et l'on vient les arrêter dans le pays même où ils croyaient avoir trouvé asile !

Cela révèle assez la gravité du danger et la nécessité urgente pour les pays occidentaux de redresser la situation pour substituer à l'intolérance des régimes nouveaux la liberté d'opinion qui différencie les démocraties véritables des régimes totalitaires...

— Le général **MacArthur** a fait son entrée à **Tokio** samedi matin à 11 heures (heure japonaise), soit à 1 heure du matin (heure de Greenwich). Sa voiture était escortée d'un peloton de motocyclistes, armés de mitraillettes, et des tanks étaient postés aux carrefours des diverses rues qu'il devait emprunter.

Le général s'est rendu à l'ambassade des Etats-Unis où il a fait hisser le drapeau américain qui flottait sur le Capitole de Washington le jour de Pearl Harbour et qui fut arboré successivement à Rome et à Berlin après la victoire des armées alliées.

Le général MacArthur n'est pas resté très longtemps à l'ambassade. Il a ensuite fait une courte visite dans les rues de Tokio dévastées par les bombardements aériens, avant de rentrer ensuite à son Q. G. à Yokohama.

Pendant son bref passage à l'ambassade, le général a signé son premier ordre aux Japonais. Il ordonne la démobilisation jusqu'au 15 octobre des quelque 7 millions de soldats qui sont encore sous les armes ; la liquidation immédiate de la Xempei (Gestapo japonaise), et des autres organisations armées.

La presse et la radio ont été placées d'ores et déjà sous le contrôle américain, mais on leur laissera une certaine liberté d'expression dans la mesure où elle ne portera pas atteinte aux intérêts des armées occupantes.

Un accord a été en outre réalisé en ce qui concerne les principaux problèmes de la capitulation entre le général MacArthur et M. Shigemitsu, ministre des Affaires étrangères nippon. Les Alliés ont constaté la bonne volonté du Japon à exécuter les dispositions de la déclaration de Potsdam et ont également fait preuve de compréhension à l'égard de la manière de vivre du peuple japonais. Il n'y aura pas d'administration militaire à demeure...

Politiquement, de nouveaux partis sont déjà en voie de formation pour la démocratisation du peuple et son émancipation de la dictature des généraux...

Enfin, à Washington, M. Stimson, secrétaire à la guerre, a présenté vendredi matin au président Truman le document de la reddition japonaise ainsi que l'ordre impérial portant la signature du Mikado. La cérémonie a eu lieu en présence du secrétaire à la marine, du secrétaire d'Etat par intérim, du général Marshall, de l'amiral Leahy et d'autres conseillers du président. Le document était signé par tous les représentants alliés qui se trouvaient à bord du « Missouri »...

Nouvelles étrangères

Arrestation des barons du charbon de la Ruhr

—o—

Comme on l'a annoncé, l'un des plus grands industriels de la Ruhr, Hugo Stinnes, a été arrêté par la commission de contrôle interalliée. On a publié vendredi les noms d'autres personnalités mises en état d'arrestation. Il s'agit de Wilhelm Täger, Ruediger Schmidt, président du syndicat des charbons rhénano-westphalien, Herbert Kauert, membre du comité des mines de Gelsenkirchen, Gustave Schmidt, Auguste et Gustave Knepper, directeurs des mines de Gelsenkirchen, Georges Lubsen, Adolf Lohmann, Heinrich Petersmann et Wilhelm Kesten.

La nouvelle de ces arrestations s'est répandue comme une traînée de poudre dans tout le bassin de la Ruhr. Les hommes arrêtés sont, de l'avis des Alliés, les représentants les plus qualifiés et les plus marquants des forces malfaisantes allemandes, des hommes qui ont abusé de l'énorme concentration industrielle qu'ils détenaient pour financer le national-socialisme et organiser une seconde campagne de pillage et d'agression contre les peuples voisins de l'Allemagne.

Toute la répartition du charbon était concentrée entre leurs mains et ces hommes n'ont fait, par leurs agissements, que d'étendre sur toute l'Europe leur emprise maléfique. Désormais la Ruhr est dans d'autres mains. Des hommes nouveaux travaillent sous la direction de 250 officiers britanniques. Ils travaillent à l'exécution d'un plan de relèvement du bassin de la Ruhr, dont les effets seront bienfaisants pour l'Allemagne et pour l'Europe. Déjà, la production charbonnière augmente sans cesse et dans peu de temps des progrès plus marqués encore apparaîtront.

AU COMPTOIR SUISSE

Ne manquez pas de rendre visite au Stand du

COMPTOIR DE FOURRURES

YVERDON

Halle IX - Stand 1108.

Vous trouverez les dernières nouveautés à prix avantageux.

Mme Berthe Knabenhans - ex Mme Alfter - Rue du Lac 2, **Yverdon.**

Dépôts

à terme
en compte courant
en Caisse d'Epargne et

sous toutes autres formes usuelles auprès de la

Caisse d'Epargne du Valais

Société Mutuelle

Sion

Représentants dans toutes les importantes localités du canton

Les **Dépôts en Caisse d'Epargne** bénéficient d'un **Privilège légal**

Quisling attend son jugement

—o—

Examinant la situation autour du 9 avril 1940, Quisling, la voix tremblante, s'étonne d'être jugé comme traître, lui qui ne « rampa jamais devant les Allemands, ni ne fit jamais de concessions ». Il veut démontrer que loin de contribuer à faire de la Norvège une colonie allemande, il s'efforça au contraire d'assurer l'indépendance de son pays.

Tous ses actes furent motivés par patriotisme en empêchant la dictature militaire et administrative allemande. Quisling achève son plaidoyer en disant : « Si j'ai été un traître comme le prétend l'accusation, je veux alors demander à Dieu, pour le bien de la Norvège, que beaucoup de fils de Norvège soient des traîtres de mon genre pourvu qu'ils ne soient pas jetés en prison ».

Très fatigué, Quisling a été reconduit dans sa cellule où il va maintenant attendre son jugement, qui sera rendu mercredi ou jeudi prochain.

Le procureur général a réclamé la tête de l'accusé, tandis que son défenseur proposait soit l'acquittement pur et simple, soit les circonstances atténuantes.

Le bourreau des juifs de Varsovie

—o—

Joseph-A. Meissinger, le « boucher de Varsovie », dont le nom figure en première place sur la liste polonaise des criminels de guerre, a été arrêté par les agents du contre-espionnage américain à Hakone, à 80 km. au sud-ouest de Tokio. Meissinger est accusé d'avoir anéanti le ghetto de Varsovie et d'avoir fait exécuter des milliers de Juifs dans les autres villes polonaises.

Plusieurs officiers de la marine allemande, probablement des commandants de sous-marins, ont été arrêtés en même temps que lui.

Lors de son arrestation, Meissinger avait des papiers qui le légitimaient comme fonctionnaire de la Gestapo et comme attaché allemand de la police à Tokio. Meissinger serait arrivé dans la capitale nippone en 1943.

Un déraillement et une chute d'avion

Un train-poste a déraillé et a pris feu à la suite de la rupture d'un canal, près de Llangolen, dans le nord du Pays de Galles, Angleterre. De 100 à 200,000 livres sterling en billets ont été la proie des flammes. Il n'y a eu qu'une seule victime, le conducteur du train.

* * *

Un avion de transport Miami-New-York s'est écrasé sur le sol en Caroline du Sud et a fait 22 victimes. L'accident est dû au mauvais temps qui a obligé le pilote à faire un atterrissage forcé.

Arrestation d'un chef rexiste

Victor Matthijs, l'un des lieutenants les plus connus du chef rexiste belge Léon Degrelle, a été arrêté à Bregenz et conduit à Bruxelles.

Victor Mathijs est inculpé d'avoir organisé la tuerie de Charleroi au cours de laquelle une vingtaine de personnes furent froidement abattues.

Nouvelles suisses

Les tractanda de la session d'automne des Chambres fédérales

—o—

La conférence des présidents de groupes du Conseil national et du bureau du Conseil des Etats s'est tenue vendredi pour arrêter la liste des objets qui seront mis en délibération à la session d'automne des Chambres dont la durée prévue sera de trois semaines. Les travaux des deux Chambres porteront principalement sur la limitation des pouvoirs extraordinaires du Conseil fédéral, la revision de l'article économique, le 31me rapport du Conseil fédéral sur les mesures économiques, le renouvellement du privilège d'émission de la Banque nationale suisse, emprunts fédéraux, subventions pour la correction de cours d'eau, rapports de gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral des assurances et du Tribunal fédéral. Le Conseil des Etats s'ocupera de la constitution d'une commission permanente pour les affaires étrangères. Le Conseil fédéral répondra à une série de motions, postulats et interpellations.

Les nouvelles légations

Le Conseil fédéral a établi un projet d'arrêté fédéral pour la création de nouvelles légations. On envisage de nouvelles légations au Danemark et en Norvège, de sorte que les trois pays nordiques auront chacun leur légation suisse. Une légation doit être créée en Uruguay qui jusqu'ici relevait de Buenos-Ayres. Le Conseil fédéral a depuis assez longtemps l'autorisation de procéder à ces changements. D'autre part des légations autonomes doivent être créées au Mexique (avec la possibilité d'accréditation auprès d'autres Etats de l'Amérique centrale) au Pérou (avec accréditation éventuelle en Bolivie et en Equateur) au Canada, en Australie et dans l'Union sud-africaine (ici sont prévus pour chaque Etat un ministre ou un chargé d'affaires). Enfin on prévoit également une légation pour la Chine.

Le nouveau ministre d'Italie en Suisse

M. Babuscio Rizzo, chargé d'affaires d'Italie près le Saint-Siège, a été nommé ministre d'Italie en Suisse.

La fièvre aphteuse à La Brévine

Un cas de fièvre aphteuse ayant été constaté à La Brévine, Neuchâtel, des mesures immédiates ont été prises par le Département cantonal de l'agriculture pour éviter une propagation de la maladie. Non seulement la bête malade a été abattue, mais encore dix bêtes de la même écurie l'ont été en même temps. Tout a été mis en œuvre pour que l'on n'ait pas d'autre cas à déplorer.

La cycliste est morte de son accident

Mme Juliette Diaque, 54 ans, qui était entrée en collision avec un autre cycliste, jeudi soir, alors qu'elle roulait à bicyclette sur la route de Vandœuvres, à Genève, vient de mourir à l'hôpital cantonal des suites d'une fracture du crâne qu'elle avait subie en tombant sur la chaussée.

L'ouverture du Comptoir de Lausanne

—o—

C'est samedi à 9 heures, que le 26me Comptoir suisse s'est ouvert à Lausanne, témoignant une fois de plus de l'esprit d'initiative de ses dirigeants, de la volonté tenace d'une large part de notre production naionale, qui se présene sous les aspects de plus de 1800 stands.

A 11 heures, la presse suisse a été reçue à Beaulieu. Ce sont plus de cent journalistes qui ont répondu à l'appel du Comptoir. Une présence aussi abondante de confrères, en cette première journée, ne manquera pas, pour le Comptoir suisse, de donner lieu, dans toute la presse de notre pays, à des articles qui sauront souligner la belle image de ce 26me Comptoir ouvert jusqu'au dimanche 23 septembre.

Un chalet de pêcheurs détruit par le feu

Un chalet de pêcheurs a été détruit par le feu à Colombier, Neuchâtel. 45 filets et deux motogodilles ont été carbonisés. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs.

Une fillette étouffée

Une fillette de 4 mois, qui reposait dans son berceau à La Chaux-de-Fonds, s'est étouffée en suçant un drap.

Chute mortelle

M. J. Völkin, imprimeur à Neushausen, 59 ans, est tombé d'une échelle, s'est fracturé le crâne et a succombé à l'hôpital cantonal.

Détournement

Un magasinier accusé d'avoir dérobé 200 francs à sa belle-mère, habitant le canton d'Argovie, a été arrêté dans une commune de la vallée de la Limmat.

Les méfaits de la foudre

La foudre est tombée sur un bâtiment situé au-dessus de Luchsingen, Glaris, habité par la famille Figi. Un pan de mur s'est effondré, le plafond de la cuisine a volé en éclats, de même que la vaisselle et les vitres, mais deux femmes qui étaient dans la cuisine n'ont pas eu de mal.

Poignée de petits faits

✶ La Direction de la Sûreté française communique que deux fonctionnaires de la Sûreté ont procédé à l'arrestation du nommé Gaston Verdier, ancien ministre de l'hygiène et de la santé publique de la commission gouvernementale de Sigmaringen, au moment où il tentait de passer en Suisse après s'être évadé du centre de séjour surveillé de Colmar.

✶ La Foire de Paris de 1945 ne comptera pas moins de 4500 exposants, parmi lesquels des Anglais, Américains, Suisses, Belges, Hollandais, Suédois et Tchécoslovaques. C'est samedi qu'a été inaugurée officiellement par M. Lacoste, ministre de la production industrielle, la Foire de Paris, qui est dans sa 41e année d'existence.

✶ Une maison de la Meisengasse, à Strasbourg, qui avait été endommagée par les bombes et était à la veille de sa démolition, s'est effondrée au passage d'un tram. La remorque a été recouverte de briques et de plâtras, mais ne contenait heureusement que quelques voyageurs. Trois d'entre eux ont été grièvement blessés.

✶ D'après Radio-Moscou, la production quotidienne du charbon en Pologne a atteint 100.000 tonnes.

✶ New-York est menacé d'une grève générale des services publics du gaz, de l'électricité et des transports occupant 60,000 personnes. Le CIO a appuyé la décision de la Fédération de la Compagnie d'électricité Edison, qui occupe 25,000 employés, de tenir un meeting de protestation la semaine prochaine, les dirigeants refusant de reconnaître à la Fédération le droit de négocier des contrats collectifs.

✶ La comtesse Tchernitcheff-Bezobrazoff, ancienne femme de l'artiste de cinéma Henry Garat, qui vivait à Paris, a été écrouée dans la prison de Freshes pour intelligence avec l'ennemi. Pendant l'occupation, la comtesse a mené une vie de débauche avec des officiers allemands et fut en relations avec la bande Bony-Lafont.

✶ La jeune femme d'un ouvrier agricole de Phœnix, dans l'Arizona, Etats-Unis, a donné le jour à deux sœurs siamoises. Les deux bébés ont la partie supérieure du corps normalement développée, mais ne forment qu'un à partir du bassin. Leur poids à la naissance était de 8 livres. Les médecins ne leur donnent pas plus d'une semaine à vivre.

Dans la Région

Condamnation d'un ancien sous-préfet de Thonon

Marcel Salem qui fut sous-préfet de Thonon pendant l'occupation avant d'être nommé préfet de la Creuse, a comparu jeudi, devant la Cour de justice de Chambéry, sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi.

Le prévenu était en fonction au moment de la fameuse affaire de Vacheresse dirigée contre le maquis de cette région par un groupe G. M. R. Habilement défendu par un avocat du barreau de Chambéry, Marcel Salem s'est vu infliger une peine de 5 ans de travaux forcés à laquelle viennent s'ajouter la dégradation nationale à vie et la confiscation de ses biens.

Un collaborateur est fusillé à Chambéry

Une sentence de mort a été exécutée jeudi matin, à 7 heures, au stand de tir des Charmettes à Chambéry. Adolphe Caquereau, 48 ans, mécanicien à Annemasse, avait été condamné par la Cour de justice de la Savoie à la peine de mort, le 17 juillet dernier.

Chute mortelle en montagne

Dans le massif du Mont Blanc, le sergent Cratiani, stationné à Argentières, a été victime d'une chute mortelle en faisant l'ascension de l'Aiguille du Goûter.

Nouvelles locales

Le directeur de la « Chanson valaisanne » tenté par les mines

M. Georges Haenni, directeur de la « Chanson Valaisanne », est devenu concessionnaire et propriétaire d'une mine de molybdène dans le Baltschiedertal.

Le braconnage au chamois

Un garde-chasse vient d'appréhender un huitième braconnier dans le district franc du Val Ferret. Les délinquants qui traquaient le chamois sont passibles d'une forte amende.

Aux C. F. F.

Sont promus ou nommés : chef d'équipe aux marchandises à Martigny : M. Jean Biolaz ; ouvrier de gare au service des bagages à Martigny.

UN SUCCÉDANÉ...

peut se substituer à un autre produit. Mais un bitter quelconque ne remplace jamais le « DIABLERETS » sec ou avec de l'eau chaude (grog). Vous y reviendrez !

CHAMPÉRY (1070 m.) **ALPINA**

Collège alpin pour garçons

Enseignem. placé sous contrôle officiel

Rentrée des classes : lundi 3 septembre 1944

Une année scolaire à la montagne assure le succès des études

J. Monney Direct

RHUMATISANTS SOULAGES. — Les rhumatisants qui ont fait rationnellement usage du médicament Gandol en connaissent les effets remarquables. Certains maux de reins ont été soulagés en quelques jours, certaines crises de sciatique et de goutte ont été enrayées. Le Gandol est un des remèdes les plus énergiques. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 3 fr. 60. Dans toutes les pharmacies.

M. Paul Rard ; chefs de train à Brigue : MM. Jérémie Jaquet, Auguste Pittet et Henri Bechter ; mécanicien de Ire classe à Brigue : M. Henri Porchet ; ouvrier aux manœuvres de Ire classe à Viège : M. Edmond Salzmann ; chef d'expédition de Ire classe à Brigue : M. Ernest Urfer ; chef de groupe à Aigle : M. Jean Cottier.

M. Emile Morand, commis aux marchandises à Martigny, a fêté ses **40 ans de service.**

Mise à la retraite : M. Victor Bärenfaller, ouvrier de gare à Brigue...

—o—

Concours de taureaux

Nous informons les propriétaires de taureaux que tous les reproducteurs mâles devront être **approuvés, ceci aussi bien pour la monte publique que privée.** En vue de l'approbation, les pièces suivantes doivent être produites :

1. **Taurillons** (jusqu'à 12 mois) : a) le certificat d'ascendance et de productivité ; b) le certificat de l'épreuve de tuberculose.

2. **Taureaux** (âgés de plus de 12 mois) : a) le certificat d'ascendance et de productivité ; b) le certificat de l'épreuve de tuberculose ; c) le certificat de l'épreuve de Bang.

Les certificats d'ascendance doivent parvenir à la Station cantonale de Zootechnie, à Châteauneuf, pour le 25 septembre. Les certificats vétérinaires devront être en sa possession le 1er octobre au plus tard. Les demandes de tuerculination et d'épreuve de Bang doivent être faites auprès des vétérinaires de la région. Ces épreuves sont exécutées gratuitement.

Station cantonale de Zootechnie.

—o—

CHARRAT. — † Marius Lovey n'est plus... — (Corr.) — Jeudi dernier, est décédé pieusement au Sana-Valaisan, M. Marius Lovey, d'Orsières, à l'âge prématuré de 27 ans. Le défunt habitait Charrat, depuis une dizaine d'années, où il travaillait chez M. Magnin, patron-meunier.

Membre de la section de gymnastique de Charrat, il se distingua « moult fois » dans les concours cantonaux, où il concourait dans la catégorie Lutte et Nationaux. Il comptait donc de nombreux amis au sein des gymnastes valaisans.

C'était un charmant compagnon, au caractère loyal et franc. Son départ ne laissera que des regrets et du chagrin à tous ceux qui l'ont connu.

Hélas ! malgré sa forte constitution d'athlète, Marius a été vaincu par la cruelle maladie.

A sa parenté, à ses nombreux amis, nous adressons nos condoléances sincères et notre profonde sympathie. Requiescat in pace ! R. A.

—o—

MARTIGNY-COMBE. — (Corr.) — Jeudi 6 courant, l'Administration communale de Martigny-Combe, in corpore, procédait à la reconnaissance définitive de la route de la Dagne, en présence de MM. les représentants du Service des Améliorations foncières du Département de l'intérieur et du Département des travaux publics.

Après une visite locale qui amena toutes les personnalités présentes à Plan-Cerisier, coquet village situé au cœur du vignoble de Martigny et au point terminus du premier tronçon de la route, débuta la partie officielle par la dégustation de quelques bonnes et fines bouteilles aimablement offertes par M. le vice-président Ernest Guex.

De retour à Martigny-Croix sous la direction de M. le président Amédée Saudan, la Municipalité offrit une modeste collation au Café Giroud. A cette occasion M. le président de Martigny-Combe fit l'historique de cette œuvre, laquelle fit couler, en son temps, pas mal d'encre ; en termes choisis, il sut faire ressortir l'utilité de cette artère vitale pour notre région principalement viticole.

Nous osons espérer que ce travail, exécuté dans une période difficile, ne s'arrêtera pas là et que la continuation de la route à travers notre beau vignoble deviendra prochainement une réalité.

Nous croyons être l'interprète de toute la population en remerciant chaleureusement l'ancienne administration qui a osé prendre la responsabilité de mettre en chantier un travail si important, parfois critiqué et combattu, mais après coup unanimement apprécié.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leur collaboration à l'exécution de cette belle œuvre.

Un participant.

—o—

ST-MAURICE. — Récupération du vieux papier. — Vu la très grande importance que revêt actuellement la récupération du vieux papier, notre commune organise, avec le concours d'une classe de garçons des écoles primaires, sous la direction de M. l'instituteur Brouchoud, une

action spéciale de ramassage du vieux papier qui aura lieu à partir de jeudi 13 courant.

Le vieux papier est la principale matière pour la fabrication du carton et du papier d'emballage, dont nous nous servons le plus aujourd'hui pour emballer les denrées vitales que nous consommons tous les jours.

Le vieux papier de tous genres (journaux, revues illustrées, livres, boîtes en carton et déchets de papier ordinaire) est demandé d'urgence et doit, dans notre propre intérêt, être livré à la récupération sans exception.

On est prié de tenir les journaux et revues illustrées prêts en paquets ficelés.

Nous engageons vivement toute la population à prêter son concours et l'en remercions d'avance.

St-Maurice, le 8 septembre 1945.

L'Administration communale.

—o—

ST-MAURICE. — Classe 1885. — Les contemporains sont convoqués en assemblée, mercredi 12 septembre 1945, à 20 h. 30, au local habituel. Ordre du jour : lecture des comptes ; propositions individuelles. Le comité.

—o—

VERBIER. — De là-haut ! — (Corr.) — Nous assistons à une vraie course au « poignon », pourvu que ce ne soit pas une course à la folie ! On croirait presque que la pluie, qui nous a fait défaut ces quatre dernières années, est tombée drue, en pistoles, dans certains goussets restés large ouverts en pleine campagne.

Que cela ne vous étonne point ! Il s'agit d'empêcher, ou d'être les premiers, à mettre le toit sur certains commerces nouveaux et, pour cela, il faut d'abord plaquer **en or** les emplacements !

Serait-ce le fameux plan-directeur Meili sur le développement de la région — qui a émerveillé, énervé, chiffonné, pour ne pas dire plus, tant de contribuables intéressés — qui aurait répandu cette semence fébrile qui germe par la sécheresse ?

Voyez : il y a vingt-cinq ou trente ans, le prix fort des propriétés, selon rendement, dans la région de Mondzeu, était de Fr. 0.25 à 0.30, au maximum 0 fr. 50 le m2. Petit à petit, il est monté à Fr. 1.—, 1.25 et 1.50, pour arriver au prix « indépassable », disait-on, de Fr. 2.50 le m2.

Vous dites « indépassable » ? L'on voit que vous n'avez pas vécu la fin de l'été 1945, sinon vous n'emploieriez pas ce terme qui n'est pas français. Venez-y voir ; informez-vous et vous en serez édifiés. Ce n'est pas au m2 que l'on a fait les prix — et payé — c'est au brin d'herbe !

Je me refuse de qualifier des marchés pareils. Tant mieux pour les vendeurs !

Il ne faudrait pas cependant que cette fièvre se généralise et s'étende sur tout le plateau, car que vaudrait alors, en argent, le plateau de Verbier ?

Calculons approximativement.

De Pattiers à Plénadzeu... mettons 2000 mètres ; de la Croix à la Vellaz-la Tentaz, 600 m. en moyenne ; surface : 1,200,000 m2. D'où prix : 9 millions de francs.

Verbierains, au cœur bien né, si la patrie ne vous est pas trop chère, vendons notre plateau et... émigrons !... Mais moi,

G... en suis L... oin.

Dernière heure

Comment les grands criminels de guerre se comportent

—o—

NUREMBERG, 8 septembre. — Le correspondant de la « New-York Tribune » a annoncé hier qu'un psychiâtre arrivera très prochainement à la prison de Nuremberg pour surveiller étroitement quarante dirigeants et généraux allemands qui y sont détenus.

La tension nerveuse des prisonniers, écrit ce journaliste, augmente sérieusement avec l'approche du procès historique, au cours duquel seront jugés les criminels de guerre. Le colonel Bruton, sous la garde duquel ils sont placés, a déclaré qu'un psychiâtre ne tiendra compte en aucune manière des sentiments personnels des criminels. Sa principale tâche sera de surveiller étroitement les détenus afin que lors de l'ouverture du procès, vers le 1er novembre, ils n'essaient pas d'user de ruses et de feindre la folie.

Le colonel Andrus a déjà remarqué de profonds changements physiques et mentaux dans beaucoup de prisonniers dont il a la charge. La « New-York Herald Tribune » écrit que les détenus commencèrent à montrer des signes de dépression après leur transfert de Luxembourg à Nuremberg, lorsqu'ils furent mis au secret. Maintenant, ils sont en général sortis de cet état de dépression et ils affectent des attitudes offensées, résignées ou indignées.

Julius Streicher a pris l'attitude d'un martyr, tandis que Hans Frank, gouverneur général de Pologne, feint le mysticisme religieux.

La santé de tous les détenus s'est considérablement améliorée depuis le moment où ils furent faits prisonniers. Celui qui a le plus changé physiquement est Gœring. Cette semaine, son uniforme de maréchal a dû être rétréci pour la deuxième fois. Gœring a été complètement débarrassé de sa morphinomanie. Ses mains ne tremblent plus et sa peau a perdu sa couleur maladive et jaunâtre. Mais sa nervosité et sa sensibilité en feront un cas difficile pour le tribunal militaire.

De Ribbentrop est devenu comme un enfant et se plaint chaque jour de nouvelles maladies.

—o—

Le général MacArthur à Tokio

TOKIO, 8 seutembre. (Doméi). — Le général MacArthur, commandant en chef des troupes alliées d'occupation, est arrivé samedi matin à Tokio avec la première division de cavalerie de la 8me armée américaine. Il s'est rendu à l'ambassade des Etats-Unis pour assister à la cérémonie de présentation du drapeau. Les couleurs américaines flottent maintenant sur l'édifice de l'ambassade après une interruption de 3 ans et demi. La première division de cavalerie est la première unité des Etats-Unis qui soit entrée dans la capitale nippone.

—o—

Extension des cas de typhus à Berlin

LONDRES, 8 septembre. (Reuter). — Le correspondant berlinois du « Daily Herald » annonce que les cas de typhus à Berlin ont pris une si grande extension que les autorités sanitaires expriment de graves préoccupations. Ces cas sont dus surtout à l'arrivée en masse des Allemands expulsés de Dantzig, de Prusse orientale et de Pologne. Il s'agit d'une épidémie de fièvre typhoïde. Les autorité ont ordonné la vaccination obligatoire pour tous les Berlinois. Le nombre des cas a passé en moyenne par semaine de 358 à fin août à 723.

—o—

Maigre récolte de blé en Italie

ROME, 8 septembre. — Radio Rome rapporte que la récolte de blé en Italie ne s'élèvera qu'au tiers de celle de l'année dernière, soit à 1,3 million de tonnes.

En 1944, la récolte s'était élevée à 3 ½ millions de tonnes. Le déchet est attribué à la sécheresse et au manque de machines agricoles et de main-d'œuvre.

Les effervescences en Grèce

—o—

ATHENES, 8 septembre. — Des grèves éclatent dans la capitale grecque affectant de nombreux services : boulangeries, téléphones, tramways. Lundi commenceront les grèves des typographes et du service du gaz. Le slogan des grévistes est : « Des vivres ! » Les communistes conjuguent leurs efforts avec ceux des royalistes contre le Régent. Le comité central du parti communiste demande le départ du premier ministre et souhaite le départ des Britanniques afin que la Grèce et la Grande-Bretagne traitent en égalité. Les vivres réapparaissent et les prix du marché noir sont en baisse. Le ministre du ravitaillement a annoncé d'importants stocks pour la Grèce et des navires seront rendus à la Grèce qui recevrait encore six transports allemands actuellement en Grande-Bretagne.

L'Agence d'Athènes annonce que Constantin Lomathetopoulos, premier ministre grec de 1942 à 1943 et d'autres ministres qui s'étaient enfuis en Allemagne avant la libération de leur pays ont été remis aux autorités grecques. Le lieutenant-général Poulos et 400 hommes du bataillon national-socialiste ont été également remis au gouvernement grec.

—o—

Le rapprochement franco-italien

—o—

ROME, 8 septembre. (A. F. P.) — Sous des titres tels que « La France désire la sincère amitié de l'Italie » ou « Amicales paroles du ministre français des Affaires étrangères », la presse enregistre samedi avec sympathie les déclarations faites par M. Bidault sur les rapports des deux pays. Les journaux se félicitent de constater que la France n'est pas animée d'esprit d'intransigeance à l'égard de l'Italie et considèrent comme un heureux auspice pour l'avenir des relations franco-italiennes l'annonce que tous les prisonniers italiens en France seront libérés.

PARIS, 8 septembre. (A. F. P.) — « L'Aube » annonce que M. Nitti, ancien président du Conseil italien, est rentré en Italie après 22 ans d'exil. Dès son arrivée à Rome, en avril, M. Nitti envoya au général de Gaulle une lettre lui exprimant la profonde gratitude pour l'hospitalité que la France lui offrit, soulignant le désir de pouvoir coopérer à l'œuvre de rapprochement entre la France et l'Italie.

—o—

La comtesse Ciano à l'île Lipari

ROME, 8 septembre. (A. F. P.). — La comtesse Edda Ciano est arrivée à l'île Lipari à bord d'une canonnière. Elle est arrivée par la voie des airs à Catane.

—o—

La France libère les prisonniers italiens

PARIS, 8 septembre. (Reuter). — La radio française annonce que M. de Murville, ambassadeur de France à Rome, est rentré à Paris. Il se considère heureux de pouvoir déclarer que le gouvernement français a décidé de libérer tous les prisonniers de guerre italiens. Il estime que c'est là le premier pas vers la solution du problème franco-italien.

—o—

A propos d'une solde honoraire aux soldats

—o—

ZURICH, 8 septembre. (Ag.) — Plusieurs municipalités ont demandé au Conseil d'Etat de prendre position à l'égard du versement d'une solde honoraire à nos soldats. Dans une circulaire aux communes, le Conseil d'Etat relève qu'une telle manière de faire destinée aux soldats qui firent du service actif n'est pas conforme à la conception suisse sur les devoirs du service. Le fait que quelques communes verseraient cette gratification alors que d'autres refuseraient de suivre leur exemple, créerait un mécontentement. Si les communes veulent manifester leur gratitude à leurs soldats, elles peuvent le faire en créant des fonds en leur faveur. Le mieux qu'elles pourraient faire toutefois, ce serait de donner le plus possible du travail aux soldats démobilisés afin que ces derniers disposent d'un revenu leur permettant de faire face à leurs devoirs. Le Conseil d'Etat recommande donc aux communes de renoncer à cette gratification.

—o—

Les cambriolages

—o—

WOHLEN (Argovie), 8 septembre. — Six individus de 20 à 23 ans ont été arrêtés à Wohlen pour avoir commis des cambriolages. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent dans une boucherie pour plus de 1000 francs de viande et de saucisses.

SCHAFFHOUSE, 8 septembre. (Ag.) — La gendarmerie a arrêté deux cambrioleurs qui avaient opéré dans des restaurants de Schaffhouse et de Gächlingen. Il s'agit de deux manœuvres de 22 ans, sans travail depuis quelques semaines et qui errèrent à l'aventure sur deux vélos volés en Suisse orientale. Ces individus ont encore d'autres méfaits sur leur conscience. C'est ainsi qu'ils frappèrent un cafetier de Frauenfeld, qui dormait, au moyen d'un fer, et qu'ils cambriolèrent l'établissement, de même que la gare d'Islikon.

La police a arrêté également un jeune employé qui, à l'aide d'un passe-partout, pénétra à plusieurs reprises dans l'appartement de son patron et s'empara ainsi de plus de 6000 francs.

—o—

Un enfant de 9 ans carbonisé dans un incendie

BRUNNEN, 8 septembre. (Ag.) — Le feu a détruit l'immeuble de la famille Huser entre Troib et Schwybogen. Un garçonnet de 9 ans, en pension chez les Huser, nommé Blak, a péri carbonisé. Les dégâts sont considérables, vu que les écuries et les stocks de fourrage ont été la proie des flammes. La foudre semble être la cause de l'incendie.

—o—

Un vélocipédiste se jette contre un cheval et est tué

HERISAU, 8 septembre. (Ag.) — Un aubergiste, M. Hermann Peter, 58 ans, circulant en vélo, est venu se jeter contre un cheval. Projeté sur la chaussée, il y a été relevé grièvement blessé et a succombé.

—o—

Noyade

REINACH, 8 septembre. (Ag.) — Une fillette de deux ans et demi, la petite Merz, dont le père est boulanger à Reinach, est tombée dans un étang et s'est noyée.

Chronique sportive

La fête cantonale des gymnastes aux jeux nationaux

Le 16 septembre, jour du Jeûne, verra se dérouler dans la capitale de notre canton, la Fête cantonale des gymnastes aux jeux nationaux.

Tout est prêt pour recevoir nos braves lutteurs. Le comité d'organisation fait l'impossible pour que cette journée laisse dans le cœur des participants, un inoubliable souvenir, empreint de cette franche camaraderie de gymnastes, à qui les Sédunois se doivent de réserver un accueil chaleureux. Beaucoup l'ont déjà prouvé par anticipation en adressant, au moyen du bulletin vert, un montant qui servira à doter le pavillon des prix, de souvenirs de la bonne ville de Sion.

Que ceux qui ont oublié de remplir le bulletin de versement le fassent, leurs dons seront précieux et appréciés de tous les gymnastes.

Les épreuves se dérouleront sur le terrain de l'ancien stand où le public viendra nombreux applaudir et encourager les gymnastes-lutteurs.

P. I.

—o—

La prochaine Olympiade se tiendra à Londres ou à Lausanne

Un représentant américain de la Fédération internationale d'athlétisme amateur, qui siège actuellement à Stockholm, a déclaré sur la base des votes intervenus jusqu'ici que les villes de Londres et de Lausanne avaient les mêmes chances d'être désignées comme emplacement de la prochaine Olympiade.

Radio-Programme

SOTTENS. — Lundi 10 septembre. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert Johann Strauss. 11 h. Emission commune. 12 h. Sonate pour violon et piano. 12 h. 15 Musique de l'Amérique latine. 12 h. 30 Heure. Deux sélections modernes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 La chanson de Genève 1945. 13 h. La Lettre à Rosine. 13 h. 05 Le jazz authentique. 13 h. 20 Airs populaires hongrois. 13 h. 25 Pages romantiques. 17 h. Heure. Emission commune. 17 h. 45 Evocation littéraire et musicale.

18 h. 15 Récital de piano. 18 h. 35 L'Ecole des ménagères. 18 h. 40 Le courrier du Comité international de la Croix-Rouge. 18 h. 50 Dix minutes avec le Quintette du Hot-Club de France. 19 h. Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. Le bloc-notes. 19 h. 25 Questionnez, on vous répondra ! 19 h. 45 Le quart d'heure des ailes. 20 h. 1re émission consacrée aux œuvres pour violoncelle et piano. 20 h. 30 Reflets. Une enquête sur un thème connu : Le blé. 20 h. 50 Musique française. 21 h. 20 Le Tribunal du Livre. 21 h. 40 Les Petits Chanteurs de la Côte-d'Azur. 22 h. Deux danses. 22 h. 10 Exposé des principaux événements suisses. 22 h. 20 Informations.

Couronnes mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
J. LEEMANN fleuriste, Place Centrale MARTIGNY, tél. 6.43.17
SION, Grand-Pont, tél. 2.11.85

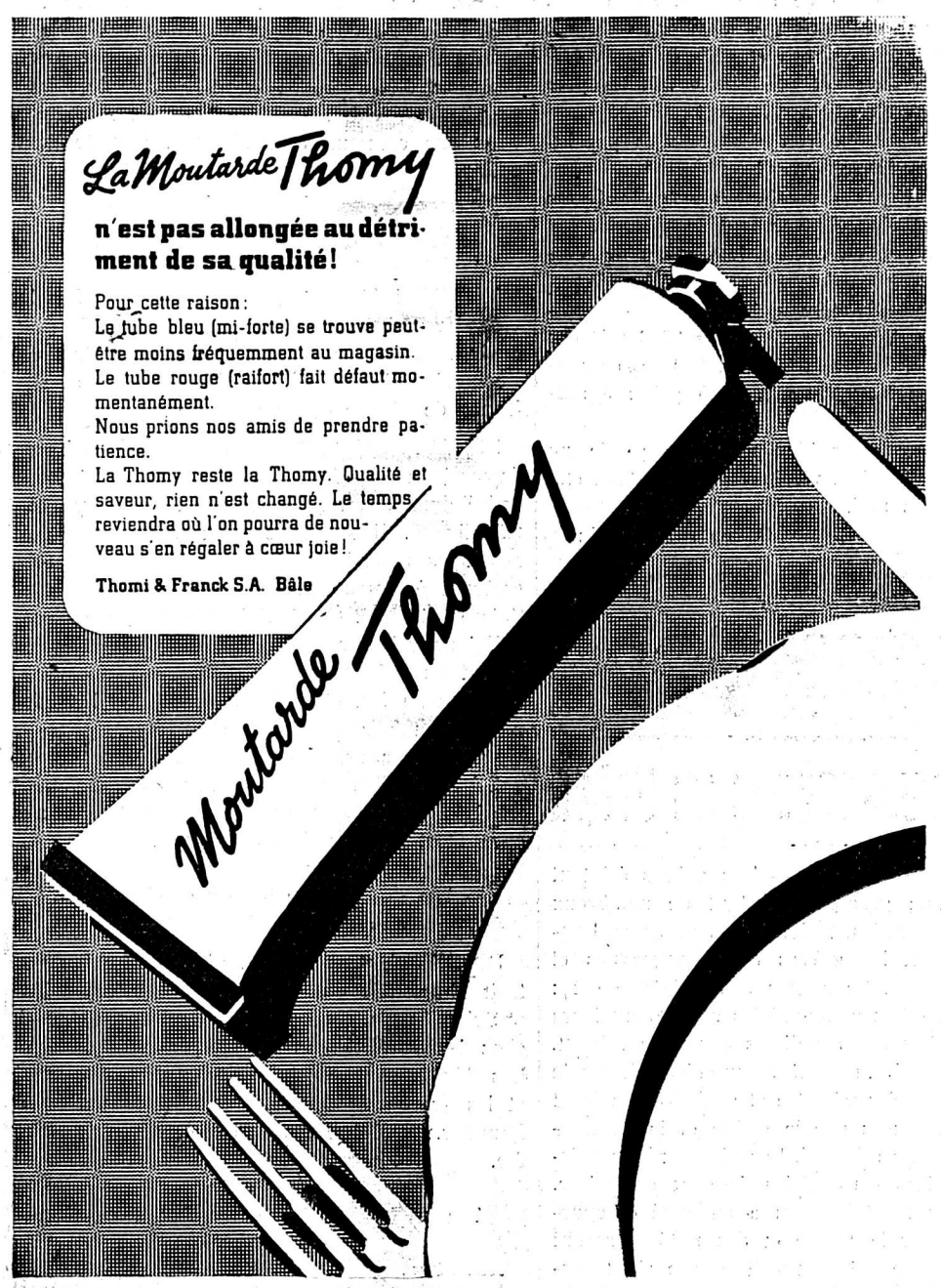

Agence pour Vaud et Valais des

Tracteurs Hürlimann

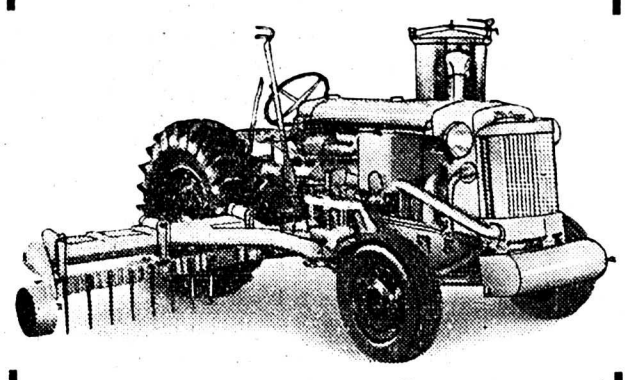

RUPRECHT Frères S. à r. l.

Garage du Pont du Galicien

PRILLY-LAUSANNE

Toujours un grand choix de

tracteurs d'occasion

de toutes marques

Visitez notre Stand No 614, Halle 5, au Comptoir suisse, Lausanne

A vendre

3 pressoirs

d'occasion, en parfait état, contenance de 5, 6 et 10 brantes. — S'adresser à Edmond Caloz, Miège p. Sierre.

Cause cessation de commerce, à remettre

salon de coiffure

pour dames. Installation moderne et en parfait état. Deux cabines, local attenant pouvant être installé pr salon messieurs. Petite reprise pour personne intéressée, éventuellement couple sérieux. Clientèle assurée, station. Plaine du Rhône vaudois.

S'adresser au Nouvelliste s. Z. 4725.

A vendre d'occasion !

baignoires

Chauffe-bains à bois
Chaudières à lessive

165 et 200 l., à circulation, galvanisées et en cuivre. Lavabos, éviers, W.-C. compl.

COMPTOIR SANITAIRE S. A., 9, rue des Alpes, **GENEVE**

Commerçant actif et sérieux, possédant un certain caractère, offre **participation** financière et collaboration commerciale dans commerce ou industrie.

Adresser offres sous chiffre **P. 39142 X, Publicitas, Genève.**

Bonne à tout faire

très bien recommandée est cherchée pour le 1er octobre, ménage de 3 personnes. Bons gages. — Ecrire sous chiffre **P 39064 X, Publicitas, Genève.**

4 citernes

à vendre, 2000 à 22,000 litres, en bon état.

Faire offres à M. Robert, Case 39, Neuchâtel 2.

La meilleure adresse

pour vos affaires de vente, achats, encaissements, affaires litigieuses, etc.

Agence Immobilière Micheloud César, Sion.

Représentation exclusive

Nous offrons une belle situation à monsieur sérieux, travailleur et de présentation impeccable. Représentation particulière. Nous offrons fixe, frais et provision. Grosse possibilité pour personne qui désire améliorer sa situation. Débutant accepté, Maison de haute renommée.

Ecrire en joignant photo et indiquant références très sérieuses sous chiffre **P 51142 G, à Publicitas, Lausanne.**

Belles occasions

A vendre chambre à coucher complète, genre Louis XV, lits jumeaux, literie crin animal, parfait état, également cosy-corner avec divan, bibliothèque, étagère, convenant pour studio ou bureau. **Pré-du-Marché 35, Lausanne, 4me, gauche. Tél. 3.69.97.** Revendeurs s'abstenir.

On ne va pas au Comptoir Suisse sans passer à la

"Channe Valaisanne"

Place du Tunnel, **Lausanne**

Spécialités au fromage

Ecole d'architecture et d'urbanisme

DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

Préparation à la carrière d'Architecte et d'Urbaniste

Ouverture des cours le 15 octobre 1945

Programmes et renseignements au **Secrétariat de l'Ecole d'Architecture, Beauregard, 29, av. de Cour, Lausanne**

On cherche, dans ménage soigné,

JEUNE FILLE

de bonne santé. Excellents soins et bons gages. Bonne occasion d'apprendre les travaux du ménage ainsi que l'allemand. — Offres sous chiffre P. 16282 D. à Publicitas, Delémont.

Bûcherons

sont demandés de suite, pour l'exploitation de 600 m3. Travail en tâche ou à l'heure.

S'adresser à Robert Echenard, Plambuit-Ollon (Vaud). Téléphone 3.30.70.

On cherche pour entrée immédiate

bonne à tout faire

ou jeune fille

de préférence catholique et aimant les enfants, pr ménage de deux personnes et un enfant de trois ans.

Place stable. Bons gages. Offres à Mme F. Keppel, 27, rue Sautter, Genève.

ACCORDÉONISTES - Attention

Vous jouez sur un petit accordéon diatonique et votre musique ne vous plaît plus, le remède est simple. Ecrivez-moi et je vous ferai essayer (sans engagements) le nouveau et grand modèle **TELL** à 4 voix 3 rég. plus 1 rég. basses. Même rendement que les grands modèles chromatiques. Facilités de payements jusqu'à 24 mois.

Reprise de vos accordéons usagés à bon prix. — Grand choix de partitions populaires et modernes. Service rapide.

Ecole d'accordéon **R. Gaffner, prof., Aigle** (Vaud).

On cherche pour de suite ou 1er octobre une

JEUNE FILLE

sérieuse et active pour aider dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et de faire la cuisine. Bons gages et vie de famille assurés.

Mme L. Bloch, Aarberg. Tél. 8.21.31.

Je cherche une

FILLE

pour le ménage et aider au commerce. Entrée de suite.

Cheseaux, Fruits, Saxon.

On demande

BONNE A TOUT FAIRE

capable et de toute confiance, de suite ou à convenir. Bonnes conditions. — Offres à Mme de Graffenried, Alter Aargauerstalden 15, Berne.

Canton

maître-fourreur

n'expose pas au Comptoir Suisse

Voyez ses COLLECTIONS qui reflètent la mode de Paris dans ses salons

20, Rue de Bourg

LAUSANNE

A vendre

une **INSTALLATION DE CHARBON DE BOIS** pour camions, système Wanner, en parfait état de marche. Conditions très avantageuses.

S'adresser à l'**Entreprise Armand Antille et Frères, Sierre.** Téléphone 5.12.01.

Commencez la cure d'automne avec

Extrait de plantes du Dr M. Antonioli, à Zurich

Pourquoi ?

Celui qui néglige les premiers symptômes des troubles de la circulation se voit souvent sévèrement puni dans la suite. Il constatera avec regret qu'il aurait pu éviter les infirmités de son âge en recourant à **CIRCULAN,** remède préventif éprouvé. Toutefois, il n'est jamais trop tard. Même des cas avancés de troubles circulatoires se prêtent, avec les meilleures chances de succès, à une cure de **CIRCULAN.** Un corps rajeuni, des forces nouvelles, une vitalité ranimée viendront justifier votre confiance.

Troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité) — Hémorroïdes — Varices — Jambes enflées — Mains, Bras, Pieds et Jambes engourdis, froids — Artériosclérose — Hypertension artérielle — Palpitations du cœur fréquentes — Vertiges — Migraines — Bouffées de chaleur — Fatigue.

Circulan

Economisez 4 frs.
avec la cure . . 19.75
cure moyenne . 10.75
flacon original . 4.75
dans toutes les pharmacies. Recommandé par le corps médical.

Etablissements R. Barberot S.A., Genève

3 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LE MYSTÈRE de la Randale Avenue

par **GERALD SANDERSONN**

La nuit devait être tombée, maintenant. A qui demander son chemin, dans ce quartier désert où les passants allaient se faire encore plus rares ?

Il aurait pu sonner à l'un des portails, expliquer son cas, prier qu'on veuille bien le reconduire à son domicile. Mais une répugnance, un orgueil, l'empêchait de se livrer ainsi. Il prévoyait les questions intriguées qu'on n'allait pas manquer de lui poser, les explications qu'il lui faudrait fournir, et qui, par leur bizarrerie, en nécessiteraient d'autres sans doute.

L'aveugle, se ressaisissant, préféra encore une fois agir seul. Il réfléchit que du moment qu'il était venu sans encombre jusque là, il pourrait s'en retourner de même, en marchant dans la direction opposée. En prenant bien garde au chemin parcouru, en s'efforçant de reconnaître les abords de la maison où il logeait, il ne pouvait manquer de la découvrir avant qu'il soit longtemps.

Gérald repartit donc, sans plus penser à rien qu'au but précis de sa course nocturne.

Il marcha d'abord lentement, puis, comme l'impatience le gagnait, il accéléra son allure. Deux fois, il glissa sur des feuilles mortes et faillit tomber. La fatigue le gagnait. Et puis, brusquement, sa canne cessa de rencontrer le mur. Il recula de quelques pas, et reconnut qu'il était arrivé à l'angle d'une rue. Alors, une peur panique lui tordit les entrailles. Il était donc complètement égaré ? Seul, dans cette lointaine banlieue londonienne, sans personne pour songer à lui, pour le chercher, pour l'aider, il se sentit abandonné, mortellement faible et mortellement seul.

Adossé au mur, il attendit, comme un naufragé sur son île, le passage d'un sauveur.

Sur son front, sur ses vêtements, le brouillard mettait sa glace humide.

Soudain, dans le lointain, il entendit des pas.

Rejetant toute pudeur et toute fausse honte, il se redressa, prêt à interpeller l'inconnu au passage. Mais les pas tournèrent sans doute dans une autre rue, et, avant que Gérald eût eu le temps d'appeler, l'inconnu s'éloigna.

Des minutes qui passent. Les perles de la brume qui s'amoncellent partout en colliers de larmes...

Enfin ! Voici quelqu'un ! Quelqu'un qui s'approche, quelqu'un qui vient, cette fois-ci !

Mais comme ces pas sont incertains et hésitants, qu'ils sont lourds aussi ! L'homme serait-il donc ivre ? Sûrement ! Passablement ivre même. Il se rapproche. On l'entend maintenant qui chantonne vaguement... Tant pis ! Gérald s'est élancé, comme un mendiant qui va solliciter une aumône :

L'homme, surpris sans doute, a fait un écart et lâché un juron. Peut-être a-t-il eu peur ?

— Que voulez-vous jeune homme ? s'écrie-t-il d'une voix assez nette. (Les Anglais arrivent à être saouls comme des Polonais sans perdre l'usage rationnel de la parole ni une certaine lucidité d'esprit).

Gérald, rapidement, s'approche de la voix puis s'explique. Il s'explique mal et vite, et, comme l'inconnu paraît hésiter, il prie, il supplie... il s'agenouillerait même, à présent, tant est grand son désarroi.

— Aveugle ! grogne l'autre. Et vous avez perdu votre chemin. Drôle d'histoire ! Et drôle d'idée aussi d'aller courir les routes dans votre état ! Enfin ! Je veux bien vous accompagner, moi, bien que je sois bigrement pressé, pressé à un point que vous ne soupçonnez pas !

Gérald n'a compris qu'une chose, c'est que cet homme va le sauver. Il empoigne son bras comme une bouée de sauvetage. Et d'une voix tremblante, il lui donne son adresse.

— C'est tout près d'ici, heureusement, marmotte l'ivrogne. Tenez-moi bien. Nous y serons dans dix minutes. Satané brouillard ! On y perdrait son chapeau qu'on ne le retrouverait pas tant on y voit peu !

— Là ! Vous voilà devant chez vous ! Vous voyez que vous avez eu tort d'avoir si peur. Ce quartier-ci n'est pas un désert, voyons ! et vous ne pouviez manquer d'arriver à bon port ! Mais vos parents vont être bien inquiets ! Tant pis pour eux ! Et tant pis pour vous ! Un pourboire ? A venir chercher demain ? Non ! Jeune homme, merci. Encore un conseil, pourtant : La prochaine fois, ne sortez au moins pas sans argent. Car l'argent, voyez-vous, cela facilite bien des choses ! Bonsoir ».

L'ivrogne, dont le degré de saoûlerie était difficile à discerner, s'en alla d'un pas plus assuré, laissant Gérald ahuri, las et nerveux devant la porte de sa maison.

(A suivre).